

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 ANS EN 2014

Stabilisation des taux d'activité, d'emploi et de chômage

53,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sur le marché du travail en 2014 : 44,0 % occupent un emploi et 9,8 % sont au chômage, soit un taux de chômage de 18,3 %. 13,7 % des jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation. Fin 2014, les principaux indicateurs du marché du travail des 15-29 ans sont pour la plupart proches de leur niveau de fin 2012.

Dans un contexte de durée des études stable, le taux d'activité a baissé de 0,1 point en 2 ans.

De fin 2012 à fin 2014, le nombre de jeunes bénéficiant d'un contrat aidé a fortement progressé et la part comme le taux de chômage des 15-29 ans n'ont augmenté que de 0,1 point, contre respectivement +0,3 et +0,4 point pour les 15-64 ans. Ces indicateurs restent cependant à des niveaux historiquement élevés.

Par ailleurs, 4,2 % des 15-29 ans sont dans le halo autour du chômage en 2014, soit la même proportion qu'en 2012.

Les taux d'emploi et de sous-emploi des jeunes ont aussi été stables en 2013 et 2014.

Entre 15 et 29 ans, les parts de chômage et de jeunes ni emploi, ni en formation sont en 2014 un peu inférieures en France à la moyenne de l'Union européenne, tandis que le taux de chômage est légèrement plus élevé. Le taux d'emploi y est plus faible pour les 15-24 ans, mais plus élevé pour les 25-29 ans.

En 2014, comme en 2012 et 2013, on compte 11,0 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant dans un ménage de France métropolitaine (encadré 1). Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), en moyenne sur l'année, 53,8 % d'entre eux sont actifs : 44,0 % occupent un emploi et 9,8 % sont au chômage (tableau 1). Le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs, est de 18,3 % (encadré 1). En 2014, 13,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit formelle (1) ou non formelle (part de « NEET (2) », encadré 1).

Entre 15 et 29 ans, la situation des jeunes sur le marché du travail varie fortement selon l'âge

En 2013-2014, 90 % des jeunes de 17 ans sont en cours d'études initiales (3). C'est encore le cas de près de 60 % des jeunes de 20 ans, mais de seulement 10 % à 25 ans (graphique 1).

Parmi les jeunes qui poursuivent leurs études, la part de ceux qui travaillent (apprentissage, travail durant les vacances, « petits boulots » tout au long de l'année,...) s'accroît rapidement avec l'âge : 10 % à 18 ans, 30 % à 23 ans et 70 % à 28 ans. L'exercice d'une activité en cours d'études initiales est plus fréquent qu'il y a dix ans parmi les jeunes de 20 à 26 ans (+5 points), principalement en raison du

(1) Les formations formelles conduisent à un diplôme ou un titre reconnu et les formations non formelles sont les autres formations suivies pour des raisons professionnelles ou personnelles : stages, formations ou cours avec l'aide d'un intervenant / séminaires, ateliers ou conférences / cours particuliers / cours de sport et cours liés à des activités culturelles ou de loisirs (encadré 1).

(2) « Neither in Employment nor in Education and Training » selon la dénomination en anglais de la Commission européenne (encadré 1).

(3) Études scolaires ou universitaires, y compris apprentissage, sans interruption d'au moins un an.

Tableau 1 • Indicateurs d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes*

Moyennes annuelles ; population totale en milliers, taux et part en %

	2003			2007			2014		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale	5 564	5 614	11 179	5 628	5 682	11 311	5 483	5 512	10 994
<i>Dont : 15 -19 ans</i>	1 908	1 857	3 766	1 939	1 878	3 817	1 877	1 809	3 686
20-24 ans	1 826	1 876	3 702	1 828	1 879	3 707	1 763	1 777	3 540
25-29 ans	1 830	1 881	3 711	1 861	1 925	3 786	1 843	1 926	3 768
Taux d'activité	58,6	49,8	54,2	58,9	50,5	54,7	57,7	50,0	53,8
<i>Dont : 15 -19 ans</i>	18,5	10,6	14,6	20,6	12,4	16,6	16,8	11,6	14,3
20-24 ans	66,4	57,6	62,0	64,5	57,4	60,9	65,5	56,1	60,8
25-29 ans	92,5	80,6	86,5	93,2	81,0	87,0	91,9	80,4	86,0
15-64 ans	75,6	64,0	69,7	74,7	64,9	69,7	75,5	67,5	71,4
Part de chômage	7,9	7,1	7,5	8,2	7,4	7,8	11,0	8,6	9,8
<i>Dont : 15-19 ans</i>	3,9	2,9	3,4	4,7	3,8	4,2	5,2	4,0	4,6
20-24 ans	11,2	9,9	10,5	10,8	9,8	10,3	14,9	11,0	12,9
25-29 ans	8,9	8,5	8,7	9,1	8,5	8,8	13,3	10,8	12,1
15-64 ans	5,6	5,7	5,7	5,5	5,3	5,4	7,8	6,5	7,1
Part du halo autour du chômage	4	3	4	3,0	4,5	3,8	3,8	4,6	4,2
<i>Dont : 15-19 ans</i>	-	-	-	2,6	2,8	2,7	3,3	2,7	3,0
20-24 ans	-	-	-	4,1	5,5	4,8	4,6	5,3	5,0
25-29 ans	-	-	-	2,5	5,1	3,8	3,6	5,8	4,8
15-64 ans	2,2	3,7	3,0	2,1	3,5	2,8	2,9	3,8	3,4
Part de NEET	-	-	-	-	-	-	12,6	14,7	13,7
<i>Dont : 15-19 ans</i>	-	-	-	-	-	-	7,0	5,5	6,3
20-24 ans	-	-	-	-	-	-	15,9	15,4	15,6
25-29 ans	-	-	-	-	-	-	15,2	22,6	19,0
Taux de chômage	13,6	14,2	13,9	13,9	14,6	14,2	19,1	17,3	18,3
<i>Dont : 15-19 ans</i>	21,0	27,2	23,2	22,8	30,2	25,6	30,8	34,9	32,4
20-24 ans	16,9	17,1	17,0	16,8	17,1	16,9	22,7	19,5	21,2
25-29 ans	9,6	10,5	10,0	9,8	10,5	10,1	14,5	13,5	14,0
Ensemble des actifs	7,4	9,0	8,1	7,3	8,1	7,7	10,2	9,6	9,9
Taux d'emploi	50,6	42,7	46,6	50,7	43,2	46,9	46,7	41,3	44,0
<i>Dont : 15-19 ans</i>	14,7	7,7	11,2	15,9	8,7	12,4	11,7	7,5	9,6
20-24 ans	55,1	47,8	51,4	53,7	47,5	50,6	50,6	45,2	47,9
25-29 ans	83,6	72,1	77,8	84,1	72,6	78,2	78,5	69,5	73,9
15-64 ans	70,0	58,3	64,0	69,2	59,6	64,3	67,7	60,9	64,3
Part du temps partiel dans l'emploi	8,0	24,3	15,5	9,2	27,2	17,5	11,4	27,2	18,8
<i>Dont : 15-19 ans</i>	18,6	42,4	26,7	18,3	43,0	26,9	17,2	40,4	26,1
20-24 ans	11,3	30,0	20,1	11,5	33,7	22,1	16,9	32,8	24,4
25-29 ans	4,0	18,7	10,9	6,0	21,1	13,1	7,1	22,5	14,5
Emploi total	5,6	29,9	16,8	5,7	30,4	17,3	7,8	30,8	18,9
Taux de sous-emploi	3,5	10,4	6,7	4,4	12,4	8,1	6,1	12,6	9,2
<i>Dont : 15-19 ans</i>	4,9	15,5	8,5	4,9	14,9	8,3	6,9	17,0	10,8
20-24 ans	4,4	14,3	9,1	5,5	16,0	10,5	7,9	16,6	12,0
25-29 ans	2,6	7,3	4,8	3,7	9,9	6,6	5,0	9,7	7,3
Emploi total	2,3	8,0	4,9	2,4	9,0	5,5	3,5	9,5	6,4
Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié	29,0	29,5	29,2	31,8	33,2	32,5	34,0	36,1	35,0
<i>Dont : 15-19 ans</i>	75	69	73	80	74	78	81	76	79
20-24 ans	36	40	38	39	45	42	44	51	47
25-29 ans	15	18	17	17	21	19	20	23	21
Ensemble des salariés	11,2	13,8	12,4	12,5	14,3	13,4	13,0	14,2	13,6
Part des non salariés dans l'emploi	4,2	2,1	3,2	4,5	3,0	3,8	5,4	3,8	4,7
<i>Dont : 15-19 ans</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-24 ans	3	1	2	3	1	2	3	2	3
25-29 ans	6	3	4	6	4	5	8	5	6
Emploi total	14,3	8,1	11,4	14,2	7,4	11,0	14,7	8,1	11,5
Part de la fonction publique dans l'emploi	-	-	-	10,7	21,5	15,7	12,1	20,4	16,0
<i>Dont : 15-19 ans</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-24 ans	-	-	-	9	19	14	11	18	14
25-29 ans	-	-	-	13	24	18	14	23	18
Emploi total	-	-	-	14,4	26,2	19,9	14,6	25,9	20,0
Part des 15-29 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dans : la population totale des 15-64 ans	29,4	28,8	29,1	28,9	28,3	28,6	28,1	27,3	27,7
la population active	22,7	22,3	22,5	22,7	21,9	22,3	21,2	20,0	20,7
l'emploi	21,2	21,0	21,1	21,1	20,4	20,7	19,1	18,3	18,7
le chômage	41,5	35,5	38,4	43,2	39,5	41,4	39,9	36,1	38,1

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2007, 2014 ; calculs Dares.

* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rééchantillonnées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Note : la part de NEET en 2003 et 2007, la part de la fonction publique en 2003 et la part du halo autour du chômage par âge quinquennal en 2003 ne sont pas comparables aux données ultérieures.

Concepts : activité, emploi, chômage et sous-emploi au sens du BIT ; halo autour du chômage = personnes sans emploi, souhaitant travailler mais non classées parmi les chômeurs car elles n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi ou (et) ne sont pas disponibles pour travailler (encadré 1) ; fonction publique = État, collectivités territoriales et hôpitaux publics ; contrats temporaires = intérim, CDD du privé (y compris apprentis et saisonniers) et contractuels en CDD de la fonction publique ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2014, 53,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs et, parmi ceux-ci 18,3 % sont au chômage (taux de chômage) ; 13,7 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET) ; parmi ceux qui occupent un emploi, 16,0 % travaillent dans la fonction publique et 4,7 % sont non-salariés.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE ET LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les données de cette publication portent sur les jeunes âgés de 15 à 29 ans et sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi, réalisée par l'Insee auprès de ménages dits « ordinaires » : les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année en France métropolitaine. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a été augmentée progressivement pour aboutir à 105 000 répondants par trimestre à partir de la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. Elle constitue le volet français de l'enquête Forces de travail (*Labour Forces Survey, LFS*), coordonnée au niveau européen par Eurostat. Les données de cette publication ne concernent que la France métropolitaine.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques avaient été introduites et appliquées rétrospectivement à partir de 2003. En 2013, le questionnaire et la chaîne de traitement de l'enquête Emploi ont été rénovés. La rénovation du questionnaire a eu des effets à la baisse sur le chômage et à la hausse sur le halo autour du chômage et sur l'emploi. Ces effets sont d'ampleurs différentes selon la classe d'âge considérée : pour les 15-29 ans, l'effet est en 2012 de +0,1 point sur le taux d'emploi et de -0,4 point sur le taux de chômage. Cette publication est réalisée à partir d'un nouveau jeu de pondérations calculé par l'Insee qui permet de rendre comparable les années 2003 à 2012 aux années 2013 et 2014, pour la plupart des indicateurs présentés ici. Elle utilise aussi les nouvelles séries annuelles longues de l'Insee portant pour certains indicateurs sur des années antérieures à 2003 et elles aussi comparables aux années 2003-2014.

L'activité est définie au sens du BIT. Les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence précédant de peu l'interrogation du ménage), ainsi que celles pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes (congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité/paternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, etc.). Parmi les personnes qui ne sont pas comptabilisées en actifs occupés, sont considérées comme chômeurs au sens du BIT celles qui sont disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivants. Enfin, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage. Le « halo » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent. Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

Le taux d'activité (respectivement taux d'emploi, part de chômage, part du « halo » du chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs, personnes appartenant au « halo » du chômage) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage. Le taux de sous-emploi est le rapport du nombre de personnes de en situation de sous-emploi au nombre de personnes en emploi.

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, part des NEET (*Neither in Employment nor in Education and Training*) (1) dans cette publication, mesure la part des jeunes d'une tranche d'âge qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit formelle (formations conduisant à un diplôme ou titre reconnu) ou non formelles suivies pour des raisons professionnelles ou personnelles : stages, formations ou cours avec l'aide d'un intervenant / séminaires, ateliers ou conférences / cours particuliers / cours de sport et cours liés à des activités culturelles ou de loisirs. Sont retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas une formation formelle et qui n'ont pas déclaré suivre une formation non formelle dans le mois précédent l'enquête. La refonte complète du module formation de l'enquête Emploi en 2013 a entraîné une rupture de série à la baisse sur la part des NEET. En particulier, les formations non formelles sont décrites plus précisément en distinguant 4 types de formations.

L'identification des emplois exercés dans la fonction publique se fonde, à partir de 2006, sur la méthodologie élaborée par l'Insee en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Ces chiffres peuvent cependant différer de ceux publiés par la DGAFP pour deux raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), ainsi que la date d'observation (moyenne annuelle 2014 dans cette publication, fin 2013 pour les dernières données publiées par la DGAFP - Point stat de juillet 2015).

(1) Eurostat a appelé cet indicateur « taux de NEET », mais le terme « part de NEET » apparaît plus cohérent avec la dénomination des indicateurs de chômage puisque le nombre de jeunes en NEET est rapporté, comme pour la part de chômage, à la population totale de la classe d'âge considérée.

(4) Le nombre d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur est de 138 000 en 2013-2014, contre 59 000 dix ans auparavant (France métropolitaine + DOM hors Mayotte, source Ministère de l'éducation nationale).

développement de l'apprentissage à ces âges (+6 points) (4). Les jeunes en cours d'études initiales qui sont chômeurs, recherchant un emploi et disponibles pour travailler, sont peu nombreux à chaque âge avec un maximum de 1,5 % parmi les 20-21 ans. Entre 19 et 26 ans, de 2 % à 4 % des jeunes en cours d'études initiales sont chômeurs.

Parmi les jeunes qui ont terminé leurs études initiales, entre 9 % et 12 % sont inactifs après 18 ans, tandis que la part de ceux qui sont en emploi progresse de 25 % à 18 ans à plus de 75 % de 27 à 29 ans. Inversement, la proportion de chômeurs parmi les jeunes ayant terminé leurs études décroît avec l'âge (30 % à 18 ans et

10 % à 29 ans), leur niveau de diplôme et leur ancienneté sur le marché du travail à niveau de diplôme donné progressant avec l'âge (5).

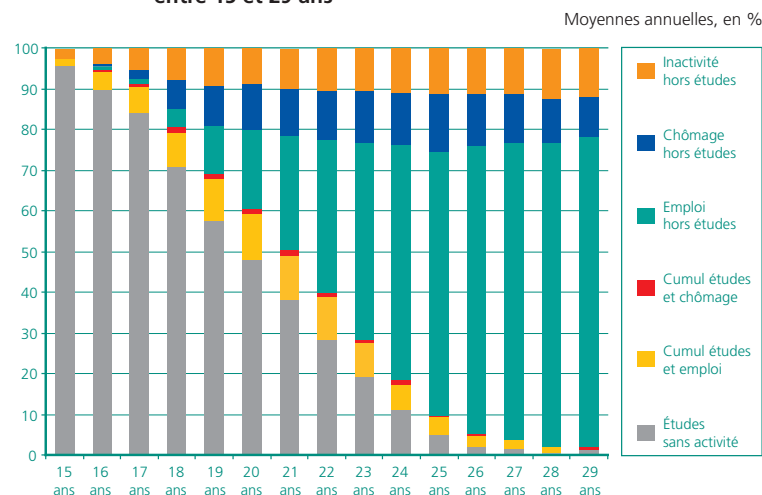
A chaque âge, le taux d'activité parmi les jeunes ayant terminé leurs études est ainsi supérieur à celui des jeunes en cours d'études. Les variations de la durée des études impactent donc fortement le taux d'activité des jeunes (graphique 2).

Le taux d'activité des jeunes est stable en 2013 et en 2014

Le taux d'activité de l'ensemble des 15-29 ans se situe à 54 % au 4^e trimestre 2014 (6). Comme la durée des études, il est resté quasiment stable depuis 2012 (graphique 3, tableau 2). La forte dégradation de la conjoncture économique en 2008 avait contribué au repli du taux d'activité des jeunes du début 2009 à la mi-2012, avec notamment des jeunes plus nombreux à ne pas se porter sur le marché du travail une fois leurs études terminées (baisse de 2 points du taux d'activité post-scolaire). Davantage de jeunes ont aussi poursuivi leurs études aux rentrées scolaires, ce qui s'est traduit par une hausse de 0,2 année de la durée des études (7) entre les rentrées scolaires de 2008 et de 2011, notamment en raison des changements dans le second cycle professionnel (8) et de la décision de certains jeunes de poursuivre leurs études à cause des difficultés à trouver un emploi.

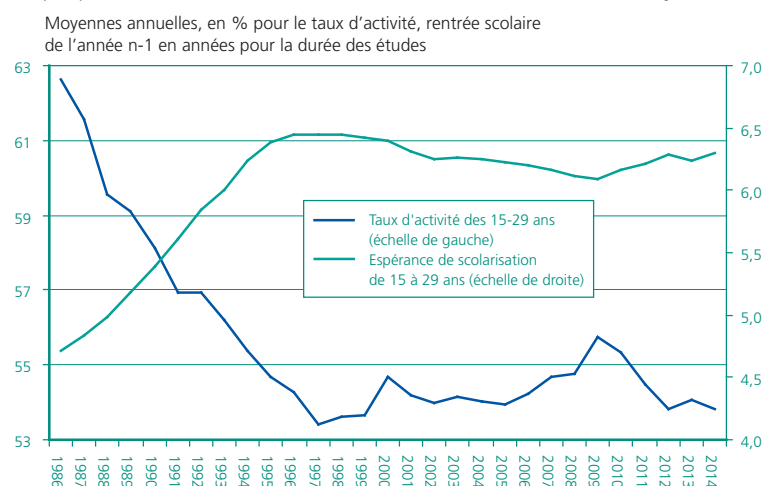
Sur une durée plus longue, ces variations conjoncturelles restent bien plus faibles que celles observées dans les années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990. De la rentrée scolaire 1985 à celle de 1997, la durée moyenne des études (9) entre 15 et 29 ans avait progressé de 1,7 année et, de 1986 à 1998, le taux d'activité des 15-29 ans avait perdu 9 points (graphique 2). Depuis 1997, les variations de la durée des études ont été de moindre ampleur

Graphique 1 • Situation d'activité des jeunes par âge détaillé entre 15 et 29 ans



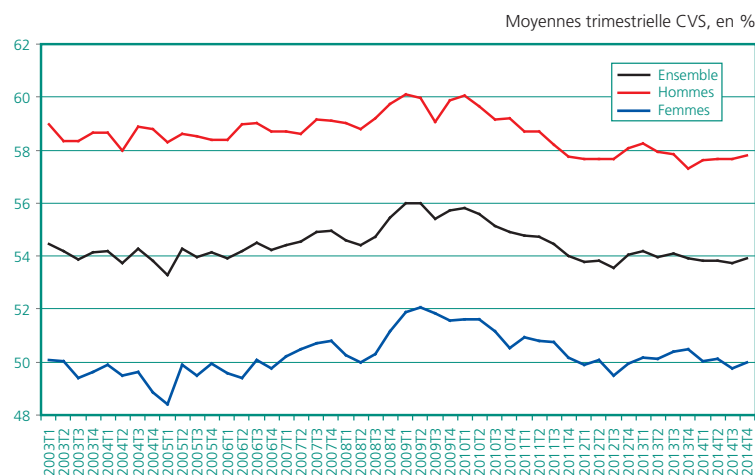
Concepts : activité, emploi et chômage au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête ; études initiales = études scolaires ou universitaires, y compris apprentissage, sans interruption d'au moins 1 an. Lecture : en moyenne sur les années 2013-2014, 11,2 % des jeunes de 20 ans poursuivent leurs études initiales tout en occupant un emploi. Champ : population des ménages de France métropolitaine

Graphique 2 • Taux d'activité des 15-29 ans et durée des études depuis 1986*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1). Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; espérance de scolarisation = nombre moyen d'années d'études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) entre 15 et 29 ans aux conditions du moment (taux de scolarisation à chaque âge de l'année considérée). Lecture : à la rentrée scolaire 2013, la durée moyenne des études de 15 à 29 ans est de 6,3 années et, en 2014, le taux d'activité des 15-29 ans est de 53,8 %. Champ : population des ménages de France métropolitaine pour le taux d'activité ; France métropolitaine jusqu'en 2000, puis France entière hors Mayotte ensuite pour l'espérance de scolarisation.

Graphique 3 • Taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans depuis 2003*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été réropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1). Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête. Lecture : en moyenne au 4^e trimestre 2014, 53,9 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs. Champ : population des ménages de France métropolitaine.

(5) En 2014, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leurs études de 2010 à 2013 est de 20,1 % ; il atteint 53 % pour les titulaires d'un brevet et les sans diplômes contre 11 % pour les diplômés du supérieur. Pour ceux qui ont terminé leurs études entre 2004 et 2009, le taux de chômage est 12,8 % [2].

(6) Au cours du 1^{er} semestre 2015, le taux d'activité des 15-29 ans a baissé de 0,5 point.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013 et 2014 ; calculs Dares.

(7) Nombre moyen d'années d'études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) entre 15 et 29 ans aux conditions du moment (taux de scolarisation à chaque âge de l'année considérée).

(8) Suppression progressive du BEP (brevet d'enseignement professionnel) remplacé par un parcours en 3 ans pour préparer le baccalauréat professionnel à partir de 2007, ainsi que la mise en place, pour la première fois en 2009 d'épreuves de rattrapages au baccalauréat professionnel, avec pour conséquence plus de poursuites d'études dans le supérieur.

(9) Études scolaires ou universitaires y compris apprentissage.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1986-2013, calculs Dares (taux d'activité) ; Depp, Ministère de l'éducation nationale (espérance de scolarisation).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2014 ; calculs Dares.

Tableau 2 • Taux trimestriels d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes et de la population en âge de travailler*

Moyennes trimestrielles CVS, en %

	Taux d'activité						Taux d'emploi						Taux de chômage					
	2008 T1	2009 T4	2011 T2	2012 T4	2013 T4	2014 T4	2008 T1	2009 T4	2011 T2	2012 T4	2013 T4	2014 T4	2008 T1	2009 T4	2011 T2	2012 T4	2013 T4	2014 T4
15-29 ans																		
Ensemble.....	54,6	55,7	54,7	54,0	53,9	53,9	47,6	46,0	45,8	44,0	44,2	43,9	13,0	17,2	16,3	18,4	18,0	18,5
Hommes.....	59,0	59,9	58,7	58,1	57,3	57,8	51,4	48,9	49,3	47,1	47,0	46,4	12,9	18,3	15,9	18,9	18,1	19,7
Femmes.....	50,2	51,6	50,8	49,9	50,5	50,0	43,8	43,2	42,2	41,0	41,5	41,4	13,1	16,1	16,8	17,8	17,9	17,2
dont 15-24 ans																		
Ensemble.....	38,4	39,2	38,4	37,8	36,9	37,2	32,0	30,1	29,9	28,2	28,5	28,4	17,0	23,1	22,0	25,3	22,8	23,9
Hommes.....	42,2	43,2	42,0	41,3	40,0	40,6	35,1	32,5	32,9	30,7	31,0	30,2	16,8	24,4	21,5	25,5	22,6	25,5
Femmes.....	34,8	35,3	34,8	34,3	33,9	33,9	28,8	27,6	27,0	25,7	26,0	26,4	17,3	21,5	22,6	25,0	23,1	21,8
15-64 ans																		
Ensemble.....	69,7	70,2	70,1	71,1	71,1	71,6	65,0	63,8	63,9	64,2	64,1	64,3	6,9	9,2	8,7	9,8	9,8	10,1
Hommes.....	74,5	75,0	74,6	75,7	75,1	75,7	69,7	68,0	68,3	68,2	67,7	67,7	6,6	9,4	8,5	9,9	9,8	10,5
Femmes.....	65,1	65,6	65,6	66,7	67,2	67,6	60,4	59,7	59,7	60,3	60,7	61,0	7,2	9,0	9,0	9,6	9,7	9,7

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2014 ; calculs Dares.

* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1). Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2014, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 18,5 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

et le taux d'activité des jeunes a connu des fluctuations plus modérées.

À partir de la rentrée scolaire de 1998 et jusqu'à celle de 2008, la durée des études s'était toutefois repliée de près de 0,4 année en raison principalement d'une baisse des redoublements dans le secondaire, et parallèlement, le taux d'activité des 15-29 ans avait augmenté de 2,1 points.

Fin 2014, le taux et la part de chômage des jeunes restent à des niveaux historiquement élevés

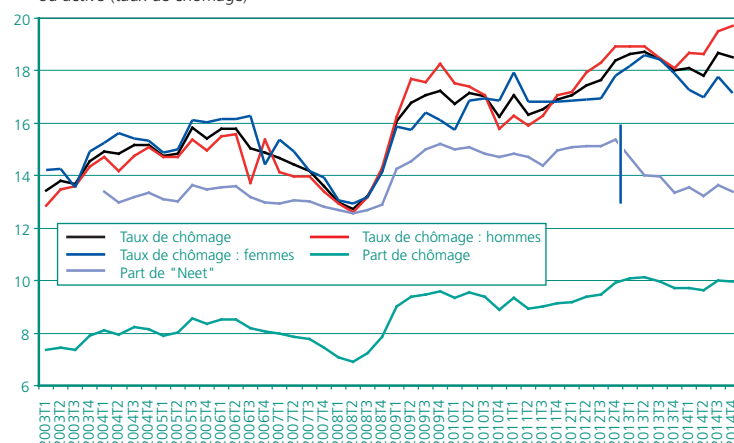
Fin 2014, le taux et la part de chômage des 15-29 ans se situent à 18,5 % et 10,0 % (tableau 2). Ces niveaux sont très proches de ceux de fin 2012 (+0,1 point). Dans le même temps, le taux de chômage des actifs de 30 ans ou plus a augmenté de 0,5 point.

Fin 2012, pour la première fois depuis 1975 (10), le taux et la part de chômage des 15-29 ans avaient dépassé respectivement les 18 % et 9,5 % (graphique 4 et 5). Tout au long des années 2013 et 2014, ils sont restés ensuite compris respectivement entre 17,8 % et 18,7 %, et 9,6 % et 10,1 %.

L'évolution du taux de chômage des jeunes sur cette période a toutefois été assez différente selon la tranche d'âge.

Graphique 4 • Taux de chômage, part de chômage et part de NEET des jeunes de 15 à 29 ans depuis 2003*

Moyennes trimestrielles, en % de la population totale (part de chômage et de NEET) ou active (taux de chômage)



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Note : en raison de la refonte complète du module formation de l'enquête Emploi, le nombre de jeunes en NEET à partir de début 2013 n'est pas comparable aux données antérieures.

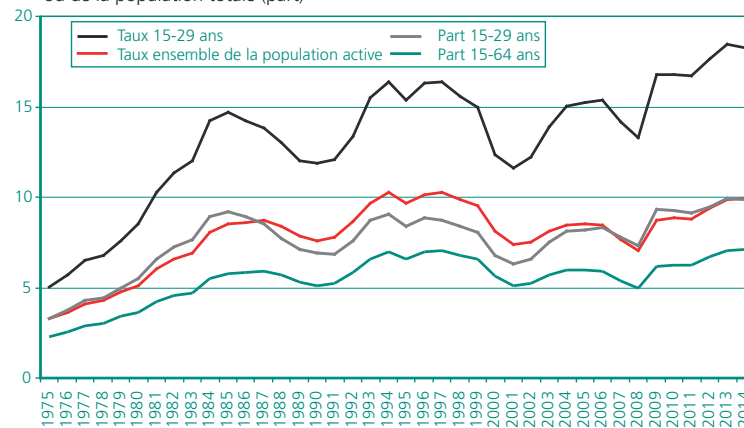
Concepts : chômage au sens du BIT ; NEET = jeunes ni emploi, ni en formation formelle ou non formelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2014, 10,0 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont au chômage (part de chômage), soit 18,5 % des actifs de cette tranche d'âge (taux de chômage) et 13,4 % ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 5 • Taux de chômage et part de chômage depuis 1975*

Moyennes annuelles, en % de la population active (taux) ou de la population totale (part)



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2014, 18,3 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage) ; 9,8 % de la population totale des 15-29 ans sont au chômage (part de chômage).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2014 ; calculs Dares.

(10) Première année de disponibilité des indicateurs du marché du travail selon les normes du BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2014 ; calcul Dares.

Pour les 15-24 ans, il a baissé de 1,4 point (23,9 % fin 2014), tandis que pour les 25-29 ans, il a augmenté de 1,6 point.

Comme un tiers des 15-29 ans sont en cours d'études initiales sans travailler ni rechercher un emploi, l'écart entre le taux et la part de chômage est particulièrement important pour les jeunes, de 8,4 points en 2014, contre 2,8 points pour l'ensemble de la population de 15-64 ans et seulement 0,9 point pour les 30-54 ans. La part de chômage des jeunes n'est supérieure que de 2,8 points à celle des 30-54 ans, alors que le taux de chômage est de 10,4 points plus élevé. L'écart entre ces deux indicateurs pour les 15-29 ans est d'autant plus élevé que la population considérée est jeune. En moyenne, en 2014, moins de 5 % des 15-19 ans sont au chômage, tandis que leur taux de chômage dépasse les 30 %. En revanche, pour les 25-29 ans, comme pour les 30-54 ans, les deux indicateurs sont proches (part de chômage de 12 % et taux de chômage de 14 % en 2014).

Depuis 1975, le taux et la part de chômage des 15-29 ans ont toujours été supérieurs à ceux de l'ensemble de la population en âge de travailler. L'appréciation de ce sur-chômage des jeunes et de son évolution sur longue période diffère toutefois selon l'indicateur retenu (taux ou part de chômage) et le mode de calcul (encadré 2)

Comme pour l'ensemble de la population active, les taux de chômage des jeunes femmes et des jeunes hommes se sont beaucoup rapprochés, au-delà des fluctuations conjoncturelles. En 1976, le taux de chômage des femmes de 15-29 ans était le double de celui des hommes de la même tranche d'âge. Depuis fin 2011, chaque trimestre, le taux de chômage des jeunes femmes a été inférieur à celui des jeunes hommes. Cela a aussi été le cas du 4^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2010, en raison notamment du fort repli de l'emploi intérimaire, où les hommes sont très majoritaires. L'écart de niveau de diplôme se creusant en faveur des femmes au fil des générations [4, encadré 3], l'écart de taux de chômage à l'avantage des femmes est plus important pour les jeunes : fin 2014, il est de -2,5 points pour les 15-29 ans contre seulement -0,1 point pour les 30 ans ou plus.

Les jeunes au chômage le sont en moyenne depuis moins longtemps que leurs aînés, notamment parce qu'ils sont entrés plus récemment sur le marché du travail. Parmi les 15-29 ans au chômage en 2014, 50 % le sont depuis moins de 6 mois, contre 38 % pour l'ensemble des chômeurs. Près de 35 % des jeunes au chômage comptent entre 6 mois et 18 mois de chômage, une proportion similaire à l'ensemble des chômeurs, tandis que seuls 16 % des jeunes chômeurs le sont depuis au moins un an et demi, contre 26 % de l'ensemble des chômeurs.

La part des chômeurs de longue durée, au chômage depuis au moins un an, est de 31 % pour les 15-29 ans contre 43 % pour les 30-49 ans. Fin 2012, elle était proche de son niveau de mi-2008, pour les jeunes (29 %) comme pour l'ensemble des chômeurs (40 %) ; elle a ensuite augmenté de 3 points en 2 ans pour chacune des deux catégories. Le taux de chômage de longue durée, qui rapporte le nombre de chômeurs de longue durée à la population active, est un peu plus élevé pour les 15-29 ans que pour l'ensemble de la population active (5,6 % contre 4,2 % en 2014).

En 2014, 4,2 % des 15-29 ans sont dans le halo autour du chômage

Certaines personnes souhaitant travailler ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT car elles n'ont pas fait de recherche active d'emploi dans les 4 dernières semaines et/ou ne sont pas disponibles pour travailler sous 15 jours. Ces personnes forment un halo autour du chômage. Ces situations sont plus fréquentes pour les jeunes. En 2014, 4,2 % des 15-29 ans sont dans le halo autour du chômage (près de 5 % pour les 20-29 ans) contre 3,4 % des 15-64 ans (tableau 1).

En 2014, la part du halo autour du chômage est pour les jeunes au même niveau qu'en 2012, tandis qu'elle a augmenté de 0,3 point pour l'ensemble de la population en âge de travailler. Entre 2007 et 2014, la part du halo autour du chômage s'est accrue de 0,5 point pour les jeunes (+0,6 point pour les 15-64 ans).

13,7 % des jeunes de 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation en 2014

L'indicateur européen de part de « NEET » mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que celle-ci soit formelle ou non formelle (encadrée 1). En 2014, 13,7 % de l'ensemble des 15-29 ans sont dans cette situation (tableau 1). Cette part est nettement plus faible pour les 15-19 ans (6 %), très majoritairement en formation initiale, que pour les 20-24 ans (16 %) et les 25-29 ans (19 %). Alors qu'entre 20 et 24 ans, les parts de NEET pour les hommes et pour les femmes sont très proches, elle est sensiblement plus élevée pour les femmes entre 25 et 29 ans (23 % contre 15 %). En effet, les femmes sont plus souvent inactives que les hommes après la fin de leurs études à des âges où la présence de jeunes enfants est fréquente (11).

Parmi les jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en formation, 54 % sont au chômage et 46 % inactifs. La répartition est sensiblement différente selon le sexe : 68 % de chômeurs pour

(11) 30 % des chefs de ménages ou de leurs conjoints âgés de 25-29 ans ont au moins un enfant de moins de 3 ans dans leur ménage en 2014. Parmi les 60 % n'ayant pas d'enfants, la part de NEET est pour les femmes (11 %) proche de celle des hommes (10 %).

les hommes et 58 % d'inactives pour les femmes. Par ailleurs, 97 % des 15-29 ans qui ne sont pas NEET sont en formation formelle ou en emploi et 3 % uniquement en formation non formelle (1,7 % de chômeurs et 1,3 % d'inactifs) (12).

L'évolution de la part de NEET est parallèle à celle du taux et de la part de chômage des jeunes (graphique 4). Les trois indicateurs ont augmenté rapidement de mi-2008 à fin 2009 (+4,5 points pour le taux de chômage et +2,7 points pour la part de chômage et la part de NEET). Ils se sont repliés ensuite jusqu'à la mi-2011 (respectivement de -0,9, -0,6 et -0,5 points, tableau 2), avant d'augmenter de nouveau jusqu'à la fin 2012 (de respectivement +2,1, +1,0 et +0,7 points) et de se stabiliser en 2013 et 2014, avec cependant un repli de 0,3 point de la part de NEET entre début 2013 et fin 2014.

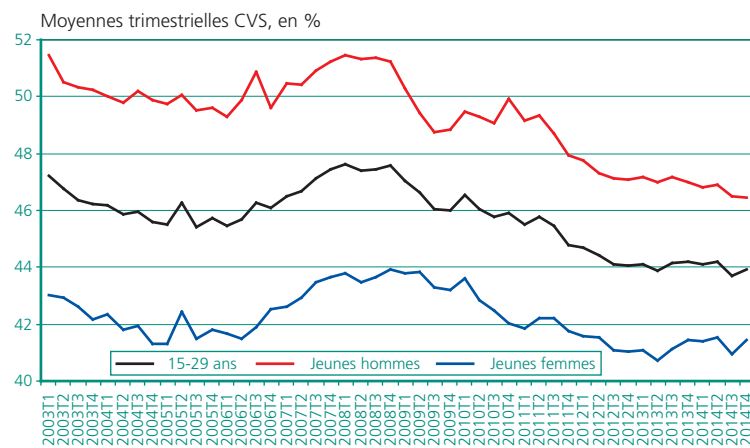
Le taux d'emploi et le taux de sous-emploi des jeunes ont été stables en 2013 et 2014

44,0 % des 15-29 ans sont en emploi en 2014 (46,7 % des hommes et 41,3 % des femmes, tableau 1). Depuis fin 2012, le taux d'emploi des jeunes est stable et proche de 44 % (13) (graphique 6, tableau 2). Il avait auparavant fortement baissé avec la crise : -3,5 points entre la fin 2008 et la fin 2012 [2].

Parmi les personnes occupant un emploi, certaines sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel « subi ») ou, plus marginalement, de personnes en situation de chômage technique ou partiel (encadré 1). Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les plus âgés.

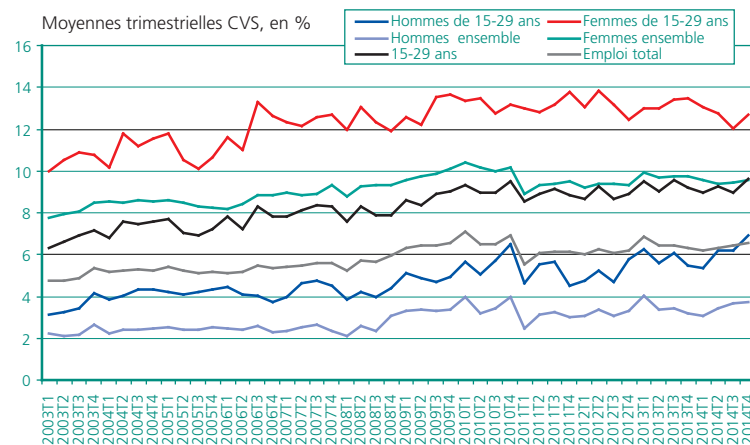
Alors que les jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des femmes (27,2 % contre 30,8 % en 2014), elles sont nettement plus souvent à temps partiel subi (12,4 % contre 9,3 %). Pour les hommes, les actifs occupés de 15-29 ans travaillent plus souvent à temps partiel

Graphique 6 • Taux d'emploi trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans depuis 2003*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : actifs occupés au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : au 4^e trimestre 2014, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 43,9 %.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 7 • Taux de sous-emploi des 15-29 ans et de l'ensemble des actifs occupés depuis 2003*



* Avant 2013, les données diffèrent de celles publiées dans [2], car elles ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 (encadré 1).
Concepts : sous-emploi au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : au 4^e trimestre 2014, 12,7 % des jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans en emploi sont en situation de sous-emploi (taux de sous-emploi, encadré 1).
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

(11,4 % contre 7,8 % de l'ensemble des hommes en emploi) et à temps partiel subi (5,8 % contre 3,0 %).

En incluant le chômage technique ou partiel (respectivement 0,2 % et 0,3 % des jeunes femmes et hommes en emploi) (14), 6,1 % des hommes et 12,6 % des femmes de 15 à 29 ans occupant un emploi sont en situation de sous-emploi en 2014, contre respectivement 3,5 % et 9,5 % de l'ensemble des personnes en emploi (tableau 1).

De début 2010 à fin 2014, le taux de sous-emploi a été stable pour les 15-29 ans et pour l'ensemble des actifs occupés, hommes comme femmes, alors qu'il avait augmenté de 4 points pour les jeunes femmes et 2 points pour les jeunes hommes entre début 2003 et fin 2009 (graphique 7). De 2008 à 2009, cette hausse était

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2014 ; calculs Dares.

(12) 1,2 % des 15-29 ans sont chômeurs ou inactifs, ne sont pas en formation formelle et ne sont pas NEET mais n'ont suivi comme seul type de formation non formelle des cours de sport ou liés à des activités culturelles ou de loisirs (catégorie la moins susceptible de favoriser l'insertion professionnelle) ; 1,8 % ont suivi au moins un des 3 autres types de formation non formelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2014 ; calculs Dares.

(13) Au cours du 1^{er} semestre 2015, le taux d'emploi des 15-29 ans a baissé de 0,1 point.

(14) Cette mesure du chômage partiel ou technique à partir des réponses des ménages à l'enquête Emploi ne correspond pas exactement au dispositif administratif de chômage partiel [5]

due notamment au recours au chômage partiel au cœur de la crise : 0,6 % des jeunes en emploi étaient au chômage partiel ou technique en 2009.

En 2014, 27 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaire hors apprentissage

Par rapport à l'ensemble des actifs occupés, les 15-29 ans en emploi sont sensiblement moins souvent non-salariés (4,7 % contre 11,5 % en 2014) ou salariés de la fonction publique (16,0 % contre 20,0 %), (tableau 1). Au sein de la fonction publique, les jeunes travaillent plus souvent dans les hôpitaux publics et moins souvent dans les collectivités territoriales (tableau 3). Les 15-29 ans sont donc beaucoup plus fréquemment salariés du privé ou d'une entreprise publique (79,3 % entre 15 et 29 ans en 2014, contre 68,5 % pour l'ensemble des actifs occupés). Les jeunes femmes, comme leurs aînées, sont relativement plus présentes que les jeunes hommes dans la fonction publique, moins souvent non salariées et salariées du secteur privé.

En 2014, 35 % des salariés de 15-29 ans ont un contrat temporaire (5 % en intérim, 8 % en apprentissage et 22 % sont en CDD hors apprentissage dans le secteur privé ou contractuels en CDD dans la fonction publique), contre 13,6 % pour l'ensemble des salariés. Une partie de cet écart est due à l'apprentissage : hors apprentis, en 2013-2014, 27 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaire contre 12 % pour l'ensemble des salariés (tableau 3). Dans la fonction publique,

l'écart est particulièrement important : 43 % des 15-29 ans sont en contrat temporaire contre 15 % de l'ensemble des salariés mais il varie encore de 1 à 3 dans le secteur privé (34 % des jeunes contre 13 % de l'ensemble).

Avant 18 ans, peu de jeunes sont sur le marché du travail hormis les apprentis. La quasi-totalité des salariés sont donc en contrat temporaire (graphique 8). À 19 ans, 70 % des salariés sont en contrat temporaire en 2013-2014 et 44 % lorsqu'on exclut l'apprentissage. À 22 ans, la moitié des salariés ont des contrats temporaires (39 % hors apprentissage). C'est le cas d'environ 20 % des salariés de 26-29 ans, soit 6 points de plus que pour l'ensemble des salariés, alors que ces jeunes sont en moyenne plus diplômés que leurs aînés et que la part des contrats temporaires décroît avec l'élévation du niveau de diplôme (15).

En 2014, la part des contrats temporaires hors apprentissage dans l'emploi salarié est à un niveau proche de celui de 2000 pour les 15-29 ans, comme pour les 15-24 ans et l'ensemble des salariés (graphique 9). En 1982, les jeunes étaient déjà beaucoup plus fréquemment en contrat temporaire hors apprentissage que l'ensemble des salariés. Entre 1982 et 2000, la part des contrats temporaires avait nettement augmenté, mais plus rapidement pour les jeunes. En 2014, la part des contrats temporaires hors apprentis dans l'emploi salarié est de 15 points (2,3 fois) plus élevée pour les 15-29 ans que pour l'ensemble des salariés, contre 4 points de plus en 1982 (1,7 fois plus élevé).

(15) Respectivement 18 % et 7 % des salariés âgés de 26 à 29 ans et d'au moins 30 ans diplômés du supérieur sont en contrat temporaire en 2014, contre respectivement 24 % et 11 % pour les non diplômés (brevet des collèges ou sans diplôme).

Tableau 3 • Contrat de travail des salariés selon l'employeur en 2013-2014

Moyennes annuelles, en %

	15-29 ans			Ensemble des salariés		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des salariés						
Interim	6	3	5	3	1	2
Apprentis	10	6	8	2	1	2
CDD hors apprentis (y compris autres emplois aidés en CDD).....	18	27	22	8	11	10
CDI.....	66	64	65	87	86	86
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques						
Interim	7	3	6	4	2	3
Apprentis	11	8	10	3	2	2
CDD hors apprentis (y compris autres emplois aidés en CDD).....	15	22	18	7	10	8
CDI.....	67	66	67	87	87	87
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique						
Fonction publique d'Etat.....	50	35	41	50	37	41
Fonction publique territoriale.....	34	31	32	39	38	39
Fonction publique hospitalière	16	34	27	12	25	20
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100
Dont : interim.....	1	1	1	0	0	0
apprentis.....	1	0	0	0	0	0
CDD hors apprentis (y compris autres emplois aidés en CDD).....	40	44	42	12	16	15
CDI.....	58	55	56	87	84	85
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100

Concepts : emploi = actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête ; fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Lecture : en 2013-2014, parmi les salariés âgés de 15 à 29 ans travaillent dans le secteur privé ou une entreprise publique, 18 % sont en CDD hors apprentis.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2013-2014 ; calculs Dares.

Le nombre de jeunes de moins de 26 ans en contrat aidé a fortement augmenté sous l'impulsion des emplois d'avenir

693 000 jeunes de moins de 26 ans sont en emploi aidé (contrats aidés et alternance) fin 2014. L'introduction fin 2012 des emplois d'avenir, destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu diplômés et ayant des difficultés d'accès à l'emploi, a entraîné une forte hausse du nombre de jeunes de moins de 26 ans en contrat aidé en 2013 et 2014. Cette forte hausse compense la baisse prononcée de l'alternance. Au final, 27,4 % des emplois occupés par les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une aide de l'État (16) fin 2014 (tableau 4, graphique 10). Cette part, qui dépassait 30 % de 1995 à 2000, est restée stable entre fin 2008 et fin 2012 (autour de 25 %) et remonte en 2013 et 2014.

Le nombre de jeunes en alternance a fortement baissé en 2013 et 2014, principalement en raison d'une baisse des entrées en apprentissage dans le secteur privé (-8 % en 2013 et -3 % en 2014) [6]. Cependant, cette baisse de 34 000 jeunes a été plus que compensée par la forte hausse du nombre de jeunes bénéficiaires de contrats aidés [7].

Hors alternance, le nombre de jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur marchand a plus que triplé entre fin 2012 et fin 2014 (26 000 jeunes). Cette forte hausse, qui contraste avec la très forte baisse enregistrée entre 2007 et 2012, est tirée par les emplois d'avenir (20 000 bénéficiaires de moins de 26 ans fin 2014). Dans le même temps, le nombre de jeunes en CUI-CIE (17) diminue entre fin 2012 et fin 2014.

Dans le secteur non marchand, le nombre de jeunes de moins de 26 ans en contrat aidé dépasse les 100 000 fin 2014, ce qui n'était pas arrivé depuis 2002.

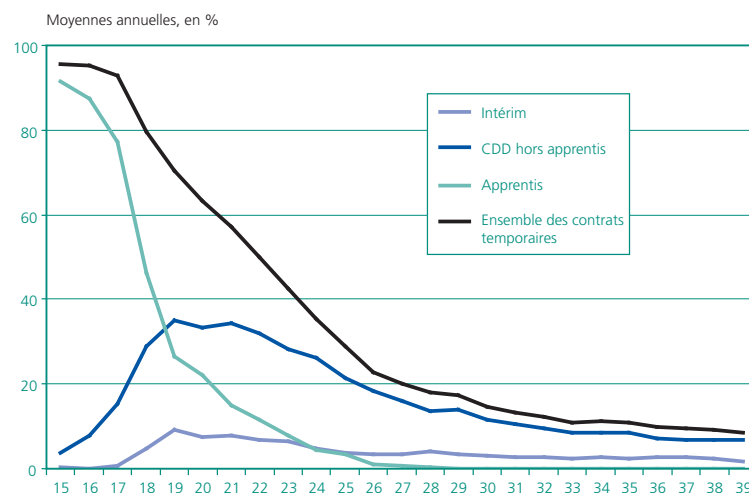
La part des emplois d'avenir non marchands et des CUI-CAE dans les emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, inférieure à 2 % en 2012, atteint 4 % fin 2014, sous l'impulsion là aussi des emplois d'avenir (72 000 fin 2014). Le nombre de jeunes en CUI-CAE, comme celui en CUI-CIE, est

quant à lui en retrait (29 000 fin 2014) sous le double effet de la montée en charge des emplois d'avenir et du basculement des CUI-CAE vers les CDDI (CDD d'insertion) pour les ateliers et chantiers d'insertion mi-2014 (18).

Le taux et la part de chômage des 15-29 ans sont en France proches de la moyenne européenne

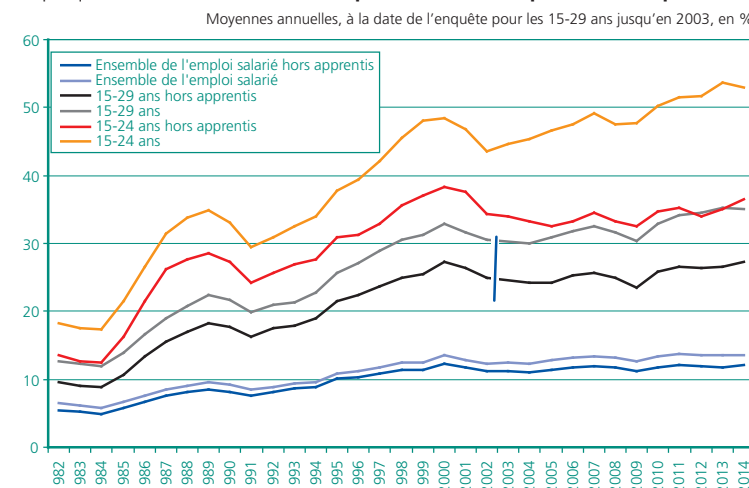
En 2014, le taux d'activité des 15-29 ans en France métropolitaine est inférieur de 2,6 points à la moyenne de l'Union européenne à 28 pays (UE28), (53,8 % contre 56,4 %). Les part et taux de chômage sont proches de la moyenne de l'UE28 tandis que la part de NEET est inférieure de 1,6 point (tableau 5).

Graphique 8 • Part des différents contrats temporaires dans l'emploi salarié par âge en 2013-2014



Concepts : actifs occupés au sens du BIT en emploi salarié ; contrat temporaire = intérim, CDD (y compris apprentis, saisonniers, contrats aidés en CDD, contractuels en CD de la fonction publique).
Lecture : en 2013-2014, en moyenne, 29 % des salariés âgés de 25 ans sont en contrat temporaire.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 9 • Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié depuis 1982



Note : de 1982 à 2002, la part des contrats temporaires est évaluée pour les 15-29 ans directement par les enquêtes annuelles, car il n'y a pas eu de rétroproportion pour cette tranche d'âge ; il en résulte une rupture de série en 2003.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT en emploi salarié ; contrat temporaire = intérim, CDD (y compris apprentis, saisonniers, contrats aidés en CDD, contractuels en CD de la fonction publique).
Lecture : en mars 1985, 14 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaires dont 11 % hors apprentissage.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013-2014 ; calculs Dares.

(16) Sont prises en compte ici les aides visant spécifiquement à réduire le coût du travail des personnes embauchées, hors allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ou dans certains territoires, hors mesures d'abattement temps partiel, Accre, insertion par l'activité économique, contrat de génération, exonérations de cotisation pour l'embauche de jeunes en CDI.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2014 ; calculs Dares.

(17) Depuis le 1^{er} janvier 2010, le contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi (CUI-CIE) a succédé au CIE en France métropolitaine. Pour l'emploi non marchand, le contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) a succédé aux CAE et aux contrats d'avenir.

(18) Depuis le 1^{er} juillet 2014, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne peuvent plus recruter des salariés en CUI-CAE, mais seulement en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), contrat spécifique au secteur de l'insertion par l'activité économique. 7 600 jeunes de moins de 26 ans sont en CDDI dans les ACI au 31 décembre 2014.

Tableau 4 • Les jeunes de moins de 26 ans dans les emplois aidés

Nombre de jeunes en milliers au 31 décembre, part en %

	1990	1995	2000	2005	2010 (r)	2011 (r)	2012 (r)	2013 (r)	2014 (p)
Alternance	448	463	579	517	569	592	600	582	566
Apprentissage	232	287	359	378	419	428	429	416	401
Contrat de professionnalisation	0	0	0	76	150	164	171	166	165
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	216	176	220	64	0	0	0	0	0
Secteur marchand hors alternance	74	171	77	141	27	13	8	18	26
Emplois d'avenir marchands	0	0	0	0	0	0	0	11	20
Contrat initiative emploi (CIE) et CUI-CIE	0	29	36	25	26	13	8	7	5
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	0	0	0	116	1	0	0	0	0
Autres mesures	74	143	41	0	0	0	0	0	0
Secteur non marchand hors alternance	120	123	163	66	65	49	47	89	101
Emplois d'avenir non marchands	0	0	0	0	0	0	1	51	72
Contrats d'accompagnement dans l'emploi et CUI-CAE	0	0	0	42	65	49	46	38	29
Contrats-emploi solidarité, contrats-emploi consolidé et contrats d'avenir	120	123	45	7	0	0	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	0	0	0	0	0
Ensemble	642	758	820	724	660	654	655	689	693
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes	20,5	31,0	30,0	25,9	24,5	25,3	25,0	27,1	27,4

(r) Chiffres révisés ; (p) Chiffres provisoires.

Note : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (jusqu'en 2002 au mois de mars de l'année n+1 (enquête annuelle) ; depuis 2003, au 4^e trimestre de l'année en cours (enquête en continu)).

Lecture : fin 2014, 693 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé ; cela représente 27,4 % de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

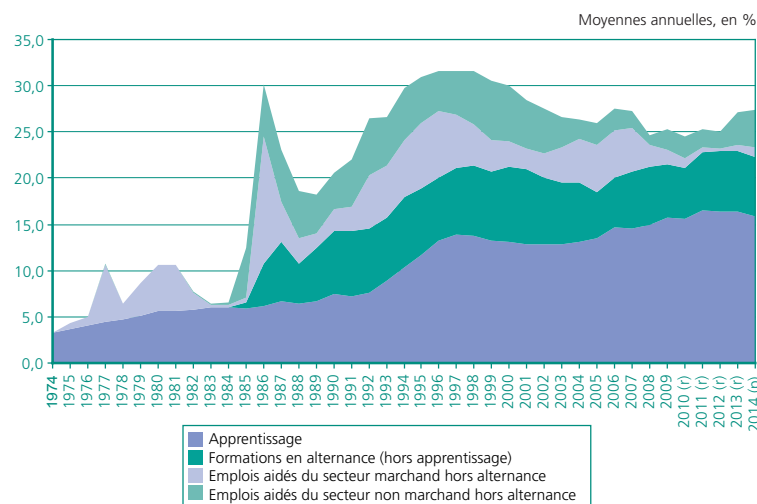
Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre, Insertion par l'activité économique, contrat de génération, exonérations de cotisation pour l'embauche de jeunes en CDI.

Sources : Dares, mesures pour l'emploi et Insee, enquêtes Emploi 1991-2014 ; calculs Dares.

Avec une formation initiale assez longue et une relativement faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études (formation en alternance, « petits boulots »...), la présence des 15-24 ans sur le marché du travail est nettement moindre en France qu'en moyenne dans l'UE28 (taux d'activité inférieur de 5 points). Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'activité est en France, en revanche, supérieur de près de 4 points.

Les indicateurs d'emploi et de chômage des 15-29 ans varient beaucoup d'un pays à un autre, les écarts s'étant amplifiés depuis 2008. La situation de l'emploi est très dégradée en Espagne, en Grèce, en Italie et au Portugal. La part de chômeurs dépasse les 20 % en Grèce et en Espagne et atteint 13 % en Italie et au Portugal. A l'opposé, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et le Danemark, ainsi que les Etats-Unis et le Japon, sont mieux placés que la France, avec notamment une part de chômage entre 15 et 29 ans un peu inférieure à 8 % au Danemark et aux Pays-Bas, de 6 % en Autriche et proche de 4 % en Allemagne. Pour d'autres pays, leur situation relativement à la France diffère selon l'indicateur retenu.

Graphique 10 • Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, selon la catégorie de dispositif



(r) Chiffres révisés ; (p) Chiffres provisoires.

Note : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (jusqu'en 2002 au mois de mars de l'année n+1 (enquête annuelle) ; depuis 2003, au 4^e trimestre de l'année en cours (enquête en continu)).

Lecture : fin 2014, 15,8 % des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en apprentissage, 6,5 % sont en contrat de professionnalisation, 1,0 % occupent un emploi marchand aidé et 4,0 % un emploi non marchand aidé.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre, insertion par l'activité économique, contrat de génération, exonérations de cotisation pour l'embauche de jeunes en CDI.

Sources : Dares, mesures pour l'emploi et Insee, enquêtes Emploi 1975-2014 ; calculs Dares.

Ainsi, en Finlande et en Suède, le taux d'emploi des 15-29 ans est nettement supérieur, mais la proportion de chômeurs est la même en Finlande qu'en France, et supérieure d'environ 1 point en Suède.

Bénédicte GALTIER, Claude MINNI (Dares).

Tableau 5 • Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes en 2014 en Europe, aux Etats-Unis et au Japon

Population en milliers ; taux et part en %

	15 à 29 ans					dont 15 à 24 ans				dont 25 à 29 ans				15-64 ans		
	Population totale	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage
Union européenne (28 pays)	87 158	46,4	10,0	17,7	15,3	32,4	9,2	22,2	12,4	71,2	11,2	13,6	20,3	64,8	7,5	10,4
France	11 341	44,0	9,8	18,3	13,7	28,4	8,7	23,4	10,9	73,9	12,1	14,0	19,0	64,3	7,1	9,9
Allemagne	13 445	57,8	4,3	6,9	8,7	46,1	3,9	7,7	6,4	77,7	5,1	6,1	12,6	73,8	3,9	5,1
Autriche	1 533	61,9	6,0	8,9	9,3	52,1	6,0	10,3	7,7	79,2	6,1	7,2	12,2	71,1	4,3	5,7
Belgique	2 028	41,5	8,1	16,4	14,1	23,2	7,0	23,2	12,0	75,7	10,2	11,9	17,9	61,9	5,8	8,6
Danemark	1 058	59,8	7,7	11,4	7,3	53,7	7,8	12,6	5,8	72,5	7,6	9,5	10,4	72,8	5,3	6,8
Espagne	7 152	33,1	21,7	39,7	20,7	16,7	19,0	53,2	17,1	60,5	26,3	30,3	26,7	56,0	18,2	24,6
Finlande	971	52,3	9,8	15,8	11,8	41,4	10,7	20,5	10,2	72,9	8,2	10,1	14,8	68,7	6,7	8,8
Grèce	1 730	27,1	22,1	45,0	26,7	13,3	14,7	52,4	19,1	50,7	34,9	40,8	39,5	49,4	18,0	26,7
Hongrie	1 725	40,8	6,6	13,9	16,4	23,5	6,0	20,4	13,6	73,0	7,6	9,4	21,7	61,8	5,2	7,8
Irlande	827	43,0	10,1	19,1	18,1	28,4	8,9	23,9	15,2	68,3	12,2	15,2	23,0	61,7	8,1	11,5
Italie	9 246	28,3	13,1	31,6	26,2	15,6	11,6	42,7	22,1	51,7	15,9	23,6	33,8	55,7	8,2	12,9
Pays-Bas	3 085	66,3	7,8	10,5	7,2	58,8	8,6	12,7	5,0	81,0	6,3	7,2	11,6	73,1	5,9	7,5
Pologne	6 945	44,4	8,8	16,5	15,5	25,8	8,1	23,9	12,0	74,7	10,0	11,8	21,2	61,7	6,2	9,1
Portugal	1 672	39,0	13,3	25,4	14,6	22,4	11,9	34,8	12,3	71,1	15,9	18,3	19,2	62,6	10,6	14,5
Roumanie	3 660	41,0	7,6	15,6	19,9	22,5	7,1	24,0	17,0	71,1	8,3	10,5	24,6	61,0	4,6	7,1
Royaume-Uni	12 126	59,2	8,4	12,4	13,4	48,1	9,8	16,9	11,9	78,9	5,9	6,9	16,2	71,9	4,8	6,3
Suède	1 852	55,0	11,0	16,7	7,8	42,8	12,7	22,9	7,2	77,9	7,8	9,1	9,0	74,9	6,6	8,1
République tchèque	1 806	45,7	5,5	10,7	12,1	27,1	5,1	15,8	8,1	75,0	6,0	7,4	18,4	69,0	4,6	6,2
Japon	18 930	55,2	3,3	5,7	-	40,3	2,7	6,3	-	82,1	4,5	5,2	-	72,7	2,8	3,8
Etats-Unis	59 942	57,2	6,8	10,6	-	47,6	7,4	13,4	-	74,7	5,8	7,2	-	68,1	4,5	6,3

Source : Insee, enquête Emploi 2014, estimation Dares pour la France ; Eurostat, enquêtes Forces de travail (LFS) pour l'UE28 et les pays de l'UE28 sauf la France ; OCDE pour le Japon et les Etats-Unis.

Concepts : activité et emploi au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête, moyenne des quatre trimestres 2012.

Champ : France métropolitaine pour la France.

Lecture : en Suède, 55,0 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi en 2014 ; 11,0 % sont au chômage (part de chômage), soit 16,7 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage) ; par ailleurs, 7,8 % ne sont ni emploi, ni en formation formelle ou non formelle.

Pour en savoir plus

[1] Données du *Dares Analyses* à télécharger : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/xls/Dares_Analyses_088-Donnees_a_telecharger.xls

[2] Minni C. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre.

[3] Bilan formation-emploi tableau T07, Insee-Dares-Depp-Cereq :

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=form-emploi%C2

[4] Minni C. (2012), « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, mars.

[5] Calavrezo O., Lodin F., « Le recours au chômage partiel entre 2007 et 2010 : forte augmentation de la fin 2008 à l'automne 2009, diminution ensuite », *Dares analyses* n°004, janvier.

[6] E. Pesonel (2015), « L'apprentissage en 2014 : une moindre baisse qu'en 2013 », *Dares Analyses* n° 057, juillet.

[7] M. Rey (2015), « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2014 : des bénéficiaires plus nombreux malgré des recrutements en baisse », *Dares Analyses* n° 064, septembre.

[8] Fondeur Y., Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.

Dares, Tableau de bord trimestriel « Activité des jeunes et politique d'emploi », www.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études, recherches, statistiques de la Dares > Statistiques > Emploi > emploi des jeunes.

LE « SUR-CHÔMAGE » DES JEUNES S'EST-IL AMPLIFIÉ DEPUIS 1975 ?

Depuis 1975, première année de disponibilité des chiffres du chômage au sens du BIT, le taux et la part de chômage des jeunes de 15-24 ans et de 15-29 ans ont toujours été nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population active ou en âge de travailler (graphique 5), avec un écart qui a fluctué en fonction de la conjoncture économique [8]. C'était aussi déjà le cas en 1968, selon les déclarations des individus au recensement de la population (1) : le taux et la part de chômage des 15-24 ans s'établissaient alors respectivement à 3,8 % et 1,7 %, contre 2,1 % et 1,3 % pour les 15-64 ans.

L'appréciation de l'évolution de ce « sur-chômage » des jeunes sur le long terme dépend beaucoup de l'indicateur retenu (taux ou part de chômage) et de son mode de calcul :

- écart absolu en points de pourcentage : taux (resp. part) de chômage des jeunes – taux (resp. part) de chômage global
- écart relatif : taux (resp. part) de chômage des jeunes / taux (resp. part) de chômage global
- rapport des « odds-ratio » qui s'exprime pour le taux de chômage par : (jeunes chômeurs / jeunes actifs occupés) / (chômeurs / actifs occupés) ; et pour la part de chômage par : [jeunes chômeurs / (inactifs + jeunes actifs occupés)] / [chômeurs / (inactifs + actifs occupés)].

Quel que soit l'indicateur de mesure d'écart retenu, l'évolution du sur-chômage des jeunes entre 1975 et 2014 est moins défavorable pour la part de chômage que pour le taux de chômage. En effet, jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, la proportion d'inactifs (dont tient compte la part de chômage via son dénominateur mais pas le taux de chômage calculé uniquement sur le champ des actifs) a beaucoup augmenté avec l'allongement rapide des études.

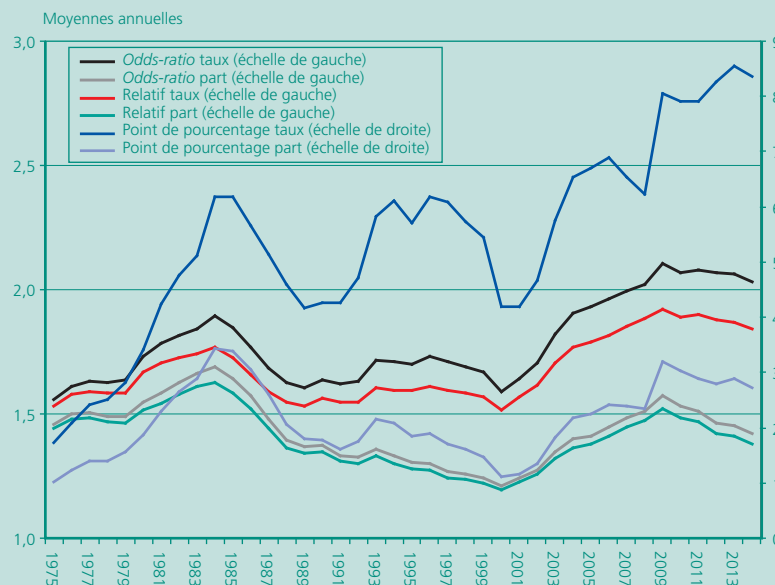
Pour le taux comme pour la part de chômage, l'indicateur d'écart usuel, en point de pourcentage, donne une évolution du sur-chômage des jeunes entre 1975 et 2014 nettement plus défavorable que les deux autres indicateurs (rapport relatif, rapport des odds-ratio). Ainsi, le taux de chômage des 15-29 ans est plus élevé de 8,4 points que celui de l'ensemble des actifs en 2014 contre seulement 1,7 point de plus en 1975, alors que le rapport des taux passe de 1,5 à 1,8 et que le rapport des ratios chômage/emploi (rapport des odds-ratio) passe de 1,6 à 2,0. Pour la part de chômage, l'indicateur d'écart en point de pourcentage montre aussi une dégradation sensible de la situation des 15-29 ans (écart de 2,7 points en 2014, contre 1,0 point en 1975), alors que, selon les deux autres indicateurs, le sur-chômage des jeunes est, en 2014, proche de son niveau de 1975, avec une part de chômage de 1,4 fois plus élevé pour les jeunes aux deux dates.

Si on se restreint aux 15-24 ans, la situation est encore plus contrastée. On constate une sensible diminution du sur-chômage des jeunes entre 1975 et 2014 pour l'indicateur de part de chômage que ce soit en termes de rapport relatif ou d'odds-ratio : dans les deux cas on passe de 1,7 en 1975 à 1,2 en 2014.

À l'opposé, l'indicateur usuel de différence en point de pourcentage appliqué au taux de chômage montre, comme pour les 15-29 ans, une augmentation très importante du sur-chômage des 15-24 ans (13,5 points d'écart en 2014, contre 3,4 points en 1975).

Au final, la situation des jeunes présents sur le marché du travail, évaluée relativement à celle de l'ensemble des actifs par le taux de chômage, est plus dégradée en 2014 qu'en 1975. Cependant, pour le poids relatif du chômage dans la population totale (part de chômage), la situation relative des jeunes apparaît plus ou moins dégradée en 2014 qu'en 1975 suivant l'indicateur d'écart retenu et la tranche d'âge considérée en raison de l'allongement des études sur la période.

Graphique 5 • Écart de taux et part de chômage entre les 15-29 ans et l'ensemble de la population active (taux) ou de la population en âge de travailler (part) depuis 1975



Concepts : activité et chômage au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2014, l'écart entre le taux de chômage des 15-29 ans et celui de l'ensemble de la population active est de 8,4 points, soit un taux de chômage et une probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi de respectivement 1,8 et 2,0 fois plus élevé pour les jeunes.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2014 ; calcul Dares.

(1) Le nombre de chômeurs selon le recensement est plus élevé que celui estimé par l'enquête Emploi selon les critères du BIT (en 1975, le taux de chômage était de 3,8 % au recensement, contre 2,5 % en moyenne annuelle au sens du BIT).